



**CABINET DU PREMIER MINISTRE  
MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

-----

## **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

**DE S.E.M. Amadou Gon COULIBALY**

**PREMIER MINISTRE,  
MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE  
DE L'ETAT**

**A L'OCCASION DE  
LA CGECI ACADEMY 2017**

-----

**Thème : «Devenir un champion national»**

**Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire  
Les 29 et 30 septembre 2017**

Version 5 du 28/09/2017

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;**
- **Monsieur le Ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé, représentant Monsieur le Premier Ministre de la République de Guinée ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ivoirien ;**
- **Messieurs les Ministres de la République de Guinée ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions multilatérales et bilatérales de développement ;**
- **Monsieur le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Administrateurs de la CGECI ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires et des Organisations Professionnelles ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;**
- **Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises ;**
- **Chers amis des Médias ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est pour moi, un insigne honneur, de représenter ce jour, le Président de la République, **S.E.M. Alassane OUATTARA**, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la 6<sup>ème</sup> édition de la **CGECI Academy**.

Il tenait à cœur au Chef de l'Etat de participer personnellement à cette édition. Toutefois, des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permettent pas de partager ces moments avec nous.

Je voudrais donc, en son nom, adresser le traditionnel **AKWABA**, c'est-à-dire la cordiale bienvenue, à tous les participants à ce Forum. Je salue de façon particulière la délégation officielle de la République de Guinée, pays invité d'honneur de la sixième édition de la CGECI Academy.

La présence de cette délégation conduite par Monsieur Boubacar BARRY, Ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé, illustre l'excellence des relations politiques, diplomatiques et économiques entre nos deux pays sous la haute égide de nos deux Chefs d'Etat.

Je salue également la participation de la délégation du MEDEF, le Patronat Français, ainsi que celle de nombreux chefs d'entreprises et de leaders du monde économique de la Côte d'Ivoire et des pays invités.

Je voudrais enfin, remercier tous les distingués participants à cette importante cérémonie.

Cette grande mobilisation est le signe de la confiance dans l'action de la CGECI et de sa crédibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La sixième édition de ce forum, dénommée **CGECI ACADEMY 2017**, m'offre l'occasion de saluer et de féliciter Monsieur **Jean-Marie ACKAH**, Président de la CGECI et toute son équipe. L'important travail accompli au quotidien et la qualité du dialogue entretenu avec le Gouvernement contribuent de façon significative à l'essor d'un **secteur privé dynamique et compétitif**.

A cet égard, la CGECI ACADEMY, en quelques années, a permis, par la qualité des communications et de ses actions, d'enrichir fortement les réflexions en faveur de l'émergence d'un entrepreneuriat ivoirien dynamique, et ce, en faveur d'une **économie plus inclusive**, facteur de réduction de la pauvreté.

- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

La sixième édition de la CGECI ACADEMY se tient autour du thème « **Devenir un Champion National** ». Le choix de ce thème constitue une nouvelle occasion d'échanges que le Gouvernement voudrait saisir dans son processus de dialogue continu avec le secteur privé tant national qu'étranger.

En outre, le Petit déjeuner Débat de la CGECI que j'ai eu l'honneur d'inaugurer, le 06 juin 2017, offre un cadre additionnel pour approfondir le dialogue en vue de trouver des solutions pragmatiques à des sujets spécifiques.

En effet, la politique de développement économique impulsée par le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, depuis 2011, accorde une place prépondérante au Secteur Privé, considéré à juste titre comme **le principal moteur de la croissance économique**.

Ainsi, d'importantes réformes structurelles et sectorielles sont mises en œuvre avec la pleine implication du secteur privé à travers divers cadres d'échanges.

Ces réformes ont permis à notre pays d'entrer dans **le cercle vertueux** des économies à forte croissance dans le monde et de poser les fondements de notre émergence économique avec l'appui conséquent du Secteur Privé.

Le climat des affaires a connu une amélioration significative, ce qui inspire la confiance des investisseurs privés de tous horizons ainsi que celle de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Ces réformes et les résultats remarquables enregistrés, depuis 2012, positionnent d'ores et déjà notre pays dans le **groupe des économies à la frontière de l'émergence** comme en témoignent les analyses du **London Stock Exchange Groupe**.

Ces performances se caractérisent notamment par :

1. un taux de croissance de **9%** en moyenne annuel sur les cinq dernières années ;
2. le relèvement significatif du taux d'investissement qui est passé de **8,9%** du PIB en 2011 à **20,5%** du PIB en 2016 et projeté à **24%** du PIB à l'horizon 2020 ;
3. une gestion maîtrisée des finances publiques ;
4. une gestion maîtrisée de la dette, avec un taux d'endettement de l'ordre de **42% du PIB**.

Le Plan National de Développement (**PND**) **2016-2020**, qui fixe les grandes priorités de développement, vise la consolidation de tous ces acquis. Ce plan est soutenu par un ambitieux programme d'investissements de **30 000 milliards de francs CFA**, dont **62%** du financement devraient provenir du secteur privé, notamment à travers des investissements directs ou des partenariats public-privé.

- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

Le Gouvernement a pris la pleine mesure des **nombreux défis** à relever pour accompagner la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. L'émergence des **Champions nationaux** constitue l'un de ces défis dont je partage toute la pertinence.

En effet, cette démarche vise à construire une véritable économie inclusive en vue d'optimiser l'effet multiplicateur sur la création de richesse nationale.

Dans ce sens, le Gouvernement a déployé, sur ces cinq dernières

années, d'importants efforts en vue de consolider la situation des entreprises nationales déjà existantes, fortement affectées par la longue période de crise que le pays a connue. Il s'agissait à cet effet, d'apporter **des réponses concrètes** aux défis auxquels sont confrontées les entreprises ivoiriennes, en ce qui concerne notamment :

- Le développement des PME et leur accès aux marchés publics ;
- la question de l'accès au **financement des entreprises, particulièrement les PME** ;
- **la fiscalité** ;
- **la dette intérieure** ;
- **l'accès au foncier industriel** ;
- **le développement de niches d'opportunités pour les entreprises.**

**En ce qui concerne le développement des PME nationales**, le Gouvernement s'attèle à mettre en œuvre le Programme Phoenix, d'un coût de **86 milliards de FCFA** adopté en Conseil des Ministres, le **18 septembre 2015**.

De façon spécifique, pour favoriser **l'accès des PME aux marchés publics**, les dispositions du **code des marchés publics ont fait l'objet de réaménagement en 2015**. Je voudrais relever notamment deux mesures fortes prises à cet effet, à savoir : (i) la réservation de 20% de la valeur prévisionnelle des marchés publics aux PME, (ii) la marge de préférence de 5% accordée aux grandes entreprises qui sous-traitent au moins 30% de la valeur de leur marché.

**Pour ce qui est de l'accès au financement**, le Gouvernement est conscient qu'il s'agit d'une condition essentielle pour l'existence et la survie d'une entreprise. C'est pourquoi, à l'occasion de **l'inauguration de la Maison des Entreprises**, siège du Patronat ivoirien, le 19 septembre 2014, le Président de la République appelait les banques à apporter des solutions concrètes et viables aux besoins de financement des entreprises en général et des PME en particulier.

C'est le sens de la mise en œuvre du **Programme de Développement du secteur financier**, qui a permis l'assainissement des banques à capitaux publics.

Par ailleurs, le relèvement du capital minimum des banques à **10 milliards de FCFA**, entre dans le cadre de cette dynamique d'assainissement du secteur bancaire.

En ce qui concerne le marché financier régional, je voudrais relever et saluer les réformes entreprises par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (**BRVM**), **en vue notamment de faciliter le financement des PME par la bourse.**

J'associe à ces mesures, pour leur pleine efficacité, les dispositions prises avec l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers, en vue d'assurer un financement de la commande publique.

**En ce qui concerne la fiscalité**, comme annoncé au petit-déjeuner débat de la CGECI, j'ai instruit mon Cabinet et le

Secrétaire d'Etat en charge du Budget de mettre en œuvre avant 2020, l'ensemble des mesures arrêtées de façon consensuelle par la Commission de Réforme fiscale.

En outre, dans le cadre de la révision du **Code des Investissements** en cours, le Gouvernement veille particulièrement à optimiser les avantages concédés aux opérateurs économiques tant nationaux qu'étrangers, en mettant notamment l'accent sur le contenu local.

**S'agissant de la dette intérieure**, le Gouvernement consent des efforts continus pour éviter d'accumuler des arriérés. Ainsi, de janvier à septembre 2017, **un montant de 734,88 milliards de FCFA a été payé** aux Fournisseurs et Prestataires de Services de l'Administration Centrale, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Nationaux (EPN).

**Cette question est à dissocier de celle des passifs**, dont les audits devraient permettre au Gouvernement de prendre des décisions avant la fin de l'année 2017 quant aux modalités de traitement de ceux qui auront été certifiés.

**En ce qui concerne l'accès au foncier industriel**, après la mise en place d'un dispositif institutionnel et financier adapté, le Gouvernement a entrepris la réalisation d'importantes opérations de réhabilitation/rénovation et de construction d'infrastructures, tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays. Ainsi, l'offre de terrains industriels modernes s'améliore progressivement en vue de répondre à une demande croissante depuis 2012.

- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

**En vue de maintenir dans la durée la dynamique de croissance économique,** le Gouvernement entreprend d'importantes actions visant à développer des niches d'opportunités pour les entreprises. L'objectif visé est de créer les conditions d'un ancrage solide du secteur privé ivoirien au sein de l'économie nationale. Il s'agit également de favoriser une intégration réussie du Secteur privé, au tissu économique ivoirien et ainsi qu'aux chaînes de valeur régionales et internationales de toutes nos filières porteuses.

C'est notamment **le cas de l'anacarde** qui bénéficie d'un ambitieux programme de transformation dans les principales zones de production, en vue de créer plus de **100 000 emplois** principalement dans ces régions. Ce programme bénéficie du soutien des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale.

Les nombreuses potentialités naturelles de notre pays devraient donner lieu à la maturation d'autres niches d'opportunités viables à travers tout le pays.

Permettez-moi de m'adresser aux nombreux jeunes ici présents. Votre forte mobilisation est à mes yeux, le signe de votre intérêt pour l'entreprise. L'action du Gouvernement vise à vous accompagner dans ce sens en stimulant votre génie créateur et votre goût pour l'innovation. Le Gouvernement est soucieux d'éviter aux jeunes entrepreneurs, les entraves et les tracasseries

diverses, voire les incertitudes qui ont souvent émaillé le parcours de vos devanciers.

Les mesures mises en œuvre pour améliorer l'environnement des affaires vont dans le sens de la matérialisation rapide de vos projets d'entreprise. Ces mesures concernent notamment :

- la possibilité de créer une entreprise sous la forme unipersonnelle,
- la réduction du délai de création d'entreprises en 48 heures,
- la suppression des droits fiscaux pour la création des SARL,
- la non obligation des statuts notariés lors de la création des PME-PMI,
- la réduction à 15.000 FCFA pour la création d'une entreprise dont le capital est inférieur à 10 millions de FCFA.

Je vous invite en conséquence à saisir les nombreuses opportunités qu'offre notre économie en pleine croissance.

- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

Pour relever le défi de la promotion des champions nationaux, il est impérieux que nous inscrivions notre action commune dans une perspective à moyen et long termes, permettant de capitaliser les acquis, dans le cadre d'un partenariat dynamique avec le secteur privé.

A cet égard, et comme nous pouvons le constater tous, l'action entreprise par le Gouvernement dans le cadre de l'ambition du Président de la République, **SEM Alassane OUATTARA,**

d'accélérer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, prend largement en compte l'attente du secteur privé national, particulièrement de la CGECI, de favoriser l'émergence de **Champions Nationaux**.

Le Gouvernement est prêt à aller encore plus loin. J'exhorte la CGECI et ses membres à faire leur part, avec le professionnalisme qui conditionne le succès.

J'invite la CGECI à soumettre au Gouvernement, l'ensemble des recommandations qui seront issues des thématiques traitées au cours de la présente édition de la CGECI ACADEMY.

Je puis vous assurer que ces recommandations feront l'objet d'un examen attentif par la mise en œuvre d'une feuille de route commune dont l'évaluation conjointe permettra, j'en suis convaincu d'enregistrer les progrès escomptés.

Enfin, le Président de la République me charge de vous réaffirmer son engagement à associer les entreprises ivoiriennes à ses déplacements, tant dans la sous-région qu'à l'extérieur, en vue de consolider la position des entreprises nationales.

**Sur ce, je déclare, au nom du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, ouverte, la sixième édition de la CGECI ACADEMY.**

**Je vous remercie pour votre aimable attention.**